OPENFIELD
REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

POINTS DE VUE / OPINIONS

Les cimetières dans la ville

Les voyages forment la jeunesse, dit-on. En tout cas ils nous questionnent, nous incitent à la comparaison par rapport à ce que l'on connait. C'est ce qui s'est passé pour ma part, après avoir vécu quelques mois en Ecosse durant mes études. Un lieu m'a particulièrement frappé : les cimetières.

Par Nicolas Delporte, DéCEMBRE 2017

Là-bas, ils sont vivants, agréables, les gens viennent s'y promener. Pourquoi est-ce différent en France ? C'est sans doute le mot « mort » qui lui est associé qui en fait un sujet délicat. Et si on essayait plutôt de lui associer le mot « vie » ? Pas évident bien sûr, quand on le définit comme un lieu clos et sanctuarisé, où l'on y enterre les morts. Quelles relations entretenons-nous donc avec les cimetières ? Quelle place leur donnons-nous aujourd'hui dans notre société occidentale ? Et enfin, en quoi sont-ils un enjeu pour la ville de demain ?

De manière générale, les cimetières français sont des lieux accueillant la mort, et souvent peu accueillants pour le vivant. On y enterre les morts dans des sols morts car traités chimiquement pour

repousser les « mauvaises herbes ». On recouvre alors ces sols de surfaces minérales pour en limiter l'entretien. On y vient aussi bien souvent déposer des fleurs coupées vouées à mourir, des potées mal entretenues, ou pire encore, des fleurs en plastique. Et en plus de cela, on y plante des arbres symboliques de la mort, tel que le cyprès, comme si elle n'était pas encore assez présente. Les cimetières sont pour ainsi dire aussi froids que le marbre de leurs tombes.

Figure 1 : Cimetière de Villeurbanne @Xavier Caré

Une autre question soulevée par les cimetières qui retient mon attention est liée à l'espace. En effet, ils occupent une place rare et conséquente en ville. À Paris par exemple, 420 ha sont aujourd'hui occupés par des cimetières. Par ordre de comparaison, l'île Saint-Louis, ici en jaune, en fait seulement 26 ha. Ces poches englobées dans le tissu urbain sont néanmoins un des rares espaces à être protégés de l'urbanisation. Pourrait-on ainsi espérer autre chose qu'un unique lieu de recueillement pour ces espaces si précieux en ville ?

Figure 2 : Paris, 420 ha de cimetières

La réponse paraît évidente lorsque je me penche sur les cimetières anglo-saxons. En effet, ces derniers s'apparentent plus à des parcs qu'à de traditionnels cimetières. Le vivant y est clairement accepté. Des arbres caducs et persistants trouvent leur place au milieu des tombes, des chemins sinueux remplacent les allées droites et rectilignes, quand les gazons fleuris sont eux préférés aux surfaces minérales. Même les tombes sont investies par de minuscules êtres vivants. Mousses et lichens incrustent la pierre en la teintant de délicieuses nuances de verts.
Ces cimetières deviennent ainsi des « cimetières parcs » accueillants, où les gens viennent volontiers s'y promener. Le cimetière n'est donc plus uniquement un lieu de repos pour les morts, mais il est aussi pour les vivants. C'est en effet un espace de contrastes, renvoyant à l'érosion du temps, du passage de la vie à la mort qui en fait un lieu unique, riche en émotions.

Par ailleurs, il n'y a pas que les humains qui s'y sentent bien. Toute une faune et une flore y trouvent refuge, ce sont parfois de véritables îlots de nature. À mon sens, à l'avenir, les cimetières devraient être considérés comme des réservoirs de biodiversité à part entière, intégrés aux réseaux de trames vertes et bleues. Cela ne serait néanmoins possible que si une gestion différenciée y est associée pour y développer la biodiversité. Pas de traitements chimiques, pas de désherbage, pas de ramassage de feuilles, peu de tailles, seule la tonte serait nécessaire. Ce qui reviendrait en plus à une gestion peu coûteuse. On le sait, dans un contexte où les services publics ont de moins en moins d'argent, cette alternative prend tout son sens à l'avenir. La liste des avantages est ainsi longue et percutante, qu'attendons-nous ?

Dans le prolongement de cette idée, un type de cimetière alternatif existe déjà en France, et devient même très en vogue : le « cimetière paysager ». Mais que signifie donc ce terme « paysager » ? Voudrait-il dire qu'on a ajouté du paysage dans le cimetière ? Cela n'a pas vraiment de sens, à part si l'on considère que le cimetière n'est pas un paysage en tant que soi. Le terme paysager fait ici, je pense, plutôt référence aux jardins pittoresques voulant reproduire une idée de nature. On essaye de l'imiter à l'aide de boisements, de chemins sinueux ou encore de gazons, pourtant bien artificiels car pensés et mis en place par l'Homme. Cette pensée fait d'ailleurs écho à une récente visite avec le Service des Espaces Verts de la ville d'Aix-en-Provence, au cimetière paysager du Grand Saint Jean. J'ai alors pu leur demander pourquoi ce cimetière a été qualifié de paysager. La gestionnaire a clairement répondu que c'est parce qu'il est « *arboré et engazonné sur de grandes surfaces* ». Ce qu'il faut savoir, c'est qu'avant d'être un cimetière, ce lieu était une pinède à l'état sauvage. Les arbres étaient donc déjà présents mais le gazon, lui, était un sous-bois de pinède. Or, pour engazonner le terrain, il a fallu le napper d'une épaisse couche de terre végétale, ainsi qu'installer un arrosage permanent, car oui, le gazon vert toute l'année n'existe pas naturellement dans le biome méditerranéen.

Figure 4 : « Cimetière paysager » du Grand Saint Jean à Aix-en-Provence

Cet exemple montre bien que le « cimetière paysager »à de nombreux avantages similaires aux parcs pittoresques : fraicheur, verdure, calme… mais à quel prix ? Faut-il persister à promouvoir au grand public

des gazons verts toute l'année comme si l'eau était une ressource infinie ? Peut-on risquer de dupliquer ce modèle de cimetière partout ailleurs en sachant qu'il n'est pas forcément adapté au milieu ?

En réponse à cela, une agence de paysage s'est particulièrement investie dans l'aménagement des « cimetières paysagers ». Forte de ses 8 réalisations de cimetières, l'agence Gilles Garos n'a pas de recette préconçue. Chaque projet est différent. Ce sont les spécificités du site qui font projet : la topographie, la végétation, le sol, l'histoire, les vues… sans oublier les usages liés au cimetière. Tout est pensé pour aller dans ces dynamiques-là, la récupération des eaux, le choix des végétaux, le cadrage des vues, les cheminements, etc.

Figure 5 : « Cimetière paysager » de Bressuire (79) à sa réalisation @Agence Gilles Garos

Dans un autre registre, la ville de Niort est elle aussi passée à l'action, avec la création du tout premier « cimetière naturel », le 14 février 2014. La paysagiste conceptrice, Eve-Marie Ferrer, a en effet pensé avec les services municipaux, un cimetière soucieux de son environnement dans sa conception et sa gestion. Ceux-ci s'appuient sur la récupération et la force des éléments déjà présents sur site. Cette manière de penser l'élaboration du cimetière en amont et en aval, fait d'ailleurs écho à une citation du renommé paysagiste Gilles Clément : *« faire le plus possible avec et le moins possible contre ».*

L'entretien suit quant à lui les logiques de la gestion différenciée, notamment en proscrivant l'utilisation des produits phytosanitaires. La végétation spontanée prend alors le dessus sur le minéral. Boisements, lisières, prairies et clairières se dessinent avec le temps, en fonction de l'évolution des besoins du cimetière. Le traditionnel costume d'agent d'entretien est ainsi troqué contre celui de jardinier. Le banal

cimetière devient alors un « cimetière jardin », en mouvement dans le temps et dans l'espace.

Figure 6 : Cimetière naturel de Souché à Niort @Nicolas Bérard

Qu'ils soient qualifiés de parcs, de paysagers, de naturels ou encore de jardins, les cimetières de demain doivent en tout cas relever un défi majeur, faire cohabiter les usages du cimetière de manière durable avec le vivant : la faune, la flore et l'Homme. Je suis intimement persuadé que les paysagistes y ont un rôle fort à jouer, puisque leurs deux matières premières sont l'espace et le temps. Comprendre le passé d'un site pour l'aménager, et ensuite l'accompagner dans son évolution future. Les cimetières ne sont donc pas de simples poches stériles ancrées dans le tissu urbain, mais peuvent bien au contraire, nourrir les projets des villes fertiles de demain.

L'AUTEUR

Nicolas Delporte

Nicolas Delporte est étudiant en dernière année à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage à Marseille.
nicolas.delporte@hotmail.fr

NOTE / BIOGRAPHIE

CAUE de l'Oise, 2016, **Aménagement de cimetière**
http://www.caue60.com/wp-content/uploads/2016/10/Amenagement-de-cimetiere-web.pdf

Gilles Clément, 2014, **Manifeste du Tiers Paysage**, Edition Sens et Tonka
Robert Auzelle, 1965, **Dernières demeures, conception, composition, réalisation du cimetière contemporain**, Edition Auzelle
Ville de Paris
http://www.paris.fr/cimetieres
https://www.parisinfo.com/musee-monument-paris/71470/Cimetiere-du-Pere-Lachaise
Ville de Niort
https://www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/environnement/gestion-ecologique-des-espaces-publics/cimetiere-naturel-de-souche/index.html
Agence de paysage Gilles Garos
http://www.agence-gillesgaros.fr

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE :

Nicolas Delporte, Les cimetières dans la ville, Openfield numéro 11, Juillet 2018

© 2018 Openfield. Tous droits réservés